



FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR



**Etats Financiers
2019
Public**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif
de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité
de Madagascar (FAPBM)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de MGA 37.957.738.142,11 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au PCG 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

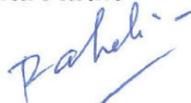
Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 02 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit



Justine RAHELIARINORO
Partner



Denis RATSIMANDRESY
Partner

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans

arrêtés au 31 Décembre
(Montants exprimés en MGA)

	Note	2019			2018
		Valeur Brute	Amortissements/ Pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Nette
Actif					
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	4a.	5.100.000,00	(2.617.291,68)	2.482.708,32	3.757.708,32
Immobilisations corporelles	4b.	2.069.681.377,75	(746.139.593,64)	1.323.541.784,11	1.357.252.018,05
Immobilisations financières	4c.	2.591.000,00	-	2.591.000,00	1.953.000,00
Immobilisations en cours		-	-	-	-
Actifs non courants		<u>2.077.372.377,75</u>	<u>(748.756.885,32)</u>	<u>1.328.615.492,43</u>	<u>1.362.962.726,37</u>
Actifs courants					
Autres créances et actifs assimilés	5	285.469.666,86	-	285.469.666,86	285.995.981,79
Compte d'attente à régulariser actif		-	-	-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6	<u>315.703.934.419,65</u>	-	<u>315.703.934.419,65</u>	<u>277.507.129.712,75</u>
Actifs courants		<u>315.989.404.086,51</u>	-	<u>315.989.404.086,51</u>	<u>277.793.125.694,54</u>
Total Actif		<u>318.066.776.464,26</u>	<u>(748.756.885,32)</u>	<u>317.318.019.578,94</u>	<u>279.156.088.420,91</u>

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Bilans

arrêtés au 31 Décembre
(Montants exprimés en MGA)

Capitaux propres et Passif	Note	2019	2018
Capitaux Propres			
Dotations en Capital		201.801.144.118,43	201.341.903.913,39
Fonds reçus des bailleurs		13.285.960.229,30	13.001.126.018,97
Dépenses cumulées de fonctionnement		(13.206.292.770,36)	(12.733.744.296,97)
Report à nouveau		77.787.557.565,16	73.509.759.460,16
Résultat de l'exercice		37.957.738.142,11	4.374.940.155,77
Total Capitaux propres	7	317.626.107.284,64	279.493.985.251,32
Passifs non courants			
Subvention d'équipement		168.433.379,48	168.433.379,48
Fonds avec mandat de gestion		(768.625.422,20)	(768.625.422,20)
Total Passifs non courants	8	(600.192.042,72)	(600.192.042,72)
Passifs courants			
Créditeurs divers	9	233.114.854,72	203.305.730,01
Comptes d'attente à régulariser passif	10	58.989.482,30	58.989.482,30
Total Passifs courants		292.104.337,02	262.295.212,31
Total Capitaux propres et Passif		317.318.019.578,94	279.156.088.420,91

**FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES
ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR**

Compte de résultat par nature
exercice clos au 31 Décembre
(Montants exprimés en MGA)

	Note	2019	2018
Chiffre d'affaires			
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Production de l'exercice		-	-
Achats consommés	11	(61.436.494,83)	(54.234.124,08)
Services extérieurs et autres consommations	12	(2.384.492.028,63)	(2.818.782.383,81)
Consommation de l'exercice		(2.445.928.523,46)	(2.873.016.507,89)
Valeur ajoutée		(2.445.928.523,46)	(2.873.016.507,89)
Charges de personnel	13	(780.482.639,39)	(744.991.733,64)
Impôts et taxes		(287.800,00)	(685.319,11)
Excédent brut d'exploitation		(3.226.698.962,85)	(3.618.693.560,64)
Autres produits opérationnels	14	530.991.080,07	2.079.342.699,01
Autres charges opérationnelles	15	(6.803.956.715,51)	(6.388.885.017,85)
Dotations aux amortissements aux provisions et pertes de valeur		(140.554.199,94)	(137.439.584,44)
Reprise sur provisions et pertes de valeur		248.927,35	19.676.082,02
Résultat Opérationnel		(9.639.969.870,88)	(8.045.999.381,90)
Produits financiers	16	57.627.434.971,23	29.895.855.962,85
Charges financières	17	(10.029.726.958,24)	(17.474.916.425,18)
Résultat Financier		47.597.708.012,99	12.420.939.537,67
Résultat avant Impôts		37.957.738.142,11	4.374.940.155,77
Impôts exigibles sur résultats			
Impôts différés		-	-
Total des produits des activités ordinaires		58.158.674.978,65	31.994.874.743,88
Total des charges des activités ordinaires		(20.200.936.836,54)	(27.619.934.588,11)
Résultat net de l'exercice ordinaire		37.957.738.142,11	4.374.940.155,77
Eléments extraordinaires (produits)		-	-
Eléments extraordinaires (charges)		-	-
Résultat Extraordinaire		-	-
Résultat net de l'exercice		37.957.738.142,11	4.374.940.155,77

Compte de résultat par fonction
exercice clos au 31 Décembre
(Montants exprimés en MGA)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Produits des activités ordinaires	-	-
Coût des ventes	(2.445.928.523,46)	(2.873.016.507,89)
Marge Brute	<u>(2.445.928.523,46)</u>	<u>(2.873.016.507,89)</u>
Autres produits opérationnels	531.240.007,42	2.099.018.781,03
Coûts commerciaux	(780.482.639,39)	(744.991.733,64)
Charges administratives	(140.841.999,94)	(138.124.903,55)
Autres charges opérationnelles	(6.803.956.715,51)	(6.388.885.017,85)
Résultat Opérationnel	<u>(9.639.969.870,88)</u>	<u>(8.045.999.381,90)</u>
Produits financiers	57.627.434.971,23	29.895.855.962,85
Charges financières	(10.029.726.958,24)	(17.474.916.425,18)
Résultat avant Impôt	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>4.374.940.155,77</u>
Impôts exigibles sur resultants	-	-
Impôts différés	-	-
Résultat net des activités ordinaires	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>4.374.940.155,77</u>
Charges extraordinaires	-	-
Produits extraordinaires	-	-
Résultat net de l'exercice	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>4.374.940.155,77</u>

Tableau de flux de trésorerie
exercice clos au 31 Décembre
(Méthode indirecte)
(Montants exprimés en MGA)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Encaissement reçus (clients et autres débiteurs)	-	86.582.557,00
Sommes versées (fournisseurs, personnel et autres créditeurs d'exploitation)	(3.013.161.757,98)	(3.420.462.482,13)
Intérêts et autres frais financiers payés	(10.518.772.009,36)	(17.474.854.003,52)
Subvention reçue	-	2.150.000.000,00
Subvention accordée	(6.445.304.867,37)	(7.320.380.446,88)
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	(19.977.238.634,71)	(25.979.114.375,53)
Flux de trésorerie liés à des événements extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	<u>(19.977.238.634,71)</u>	<u>(25.979.114.375,53)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(105.568.966,00)	135.351.508,28
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers	57.575.697.998,63	29.895.855.962,85
Dividendes et quote-part de résultats reçus	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	<u>57.470.129.032,63</u>	<u>29.760.504.454,57</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Encaissements suite au déblocage des endowments funds	459.240.205,04	17.944.428.137,68
Fonds reçus des bailleurs	244.674.103,94	114.056.756,01
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Emission d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>703.914.308,98</u>	<u>18.058.484.893,69</u>
Variation de trésorerie de la période	<u>38.196.804.706,90</u>	<u>21.839.874.972,73</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	277.507.129.712,75	255.667.254.740,02
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>315.703.934.419,65</u>	<u>277.507.129.712,75</u>
Variation de trésorerie de la période	<u>38.196.804.706,90</u>	<u>21.839.874.972,73</u>

Tableau de variation des Capitaux propres
exercice clos au 31 Décembre
(Montants exprimés en MGA)

	<u>Capital social</u>	<u>Fonds reçus des bailleurs de fonds</u>	<u>Dépenses cumulées de fonctionnement</u>	<u>Autres capitaux propres</u>	<u>Résultat</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 Décembre 2017	<u>183.397.475.775,71</u>	<u>12.887.069.262,96</u>	<u>(11.627.858.538,41)</u>	<u>62.980.635.119,18</u>	<u>10.596.170.910,89</u>	<u>258.233.492.530,33</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	(67.046.569,91)	-	(67.046.569,91)
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	10.596.170.910,89	(10.596.170.910,89)	-
Opération en capital	17.944.428.137,68	114.056.756,01	(1.105.885.758,56)	-	-	16.952.599.135,13
Résultat net Exercice 2018	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4.374.940.155,77</u>	<u>4.374.940.155,77</u>
Solde au 31 Décembre 2018	<u>201.341.903.913,39</u>	<u>13.001.126.018,97</u>	<u>(12.733.744.296,97)</u>	<u>73.509.759.460,16</u>	<u>4.374.940.155,77</u>	<u>279.493.985.251,32</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	4.374.940.155,77	(4.374.940.155,77)	-
Opération en capital	459.240.205,04	284.834.210,33	(472.548.473,39)	(97.142.050,77)	-	174.383.891,21
Résultat net Exercice 2019	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>37.957.738.142,11</u>
Solde au 31 Décembre 2019	<u>201.801.144.118,43</u>	<u>13.285.960.229,30</u>	<u>(13.206.292.770,36)</u>	<u>77.787.557.565,16</u>	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>317.626.107.284,64</u>

Rapport spécial

du Commissaire aux comptes

relatifs aux articles 18 et 19 de la Loi 2004-014 du 19 Août 2004

Exercice clos au 31 Décembre 2019

Mesdames et Messieurs les Administrateurs
et Monsieur le Directeur Exécutif de la
Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité
de Madagascar

Nous n'avons été informés d'aucune opération réalisée au cours de l'exercice 2008 entrant dans le cadre des articles 18 et 19 ci-dessous de la loi n° 2004-014 du 19 Août 2004 portant refonte du régime des Fondations à Madagascar, n'avons pas identifié aucune opération s'y rapportant dans les comptes financiers au 31 Décembre 2019.

Selon l'Article 18 : La Fondation ne peut accorder de prêts, de découverts en compte courant, de subventions ni de libéralités directement ou par personne interposée aux membres du Conseil d'administration, de la direction exécutive, aux Commissaires aux Comptes ou aux gestionnaires de fonds.

De même, la Fondation ne peut se porter caution ni donner aval à des engagements pris par eux envers les tiers. Cette interdiction s'étend aux conjoints, aux parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Les actes pris en violation des interdictions édictées aux alinéas précédents sont nuls et de nul effet.

Les bénéficiaires et les auteurs de tels actes sont passibles de dommages-intérêts envers la Fondation sans préjudice des sanctions disciplinaires.

Selon l'Article 19 : Les contrats de prestation de services conclus entre les Fondateurs/donateurs ou leurs représentants et la Fondation sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration et communiqués aux Commissaires aux Comptes qui établissent un rapport spécial à ce titre. Tous les bailleurs/ donateurs de la Fondation concernée sont destinataires de ce rapport spécial.

Antananarivo, le 02 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit


Justine RAHELIARINORO
Partner


Denis RATSIMANDRESY
Partner